

L'ONF sécurise le rocher de l'Éléphant en forêt de la Commanderie

Apprécié des grimpeurs, ce bloc emblématique, par sa forme bestiaire singulière, montre des signes d'usures inquiétants. Plusieurs facteurs expliquent cette dégradation. Le grès d'abord s'altère lorsque l'eau s'infiltré dans la roche s'effritant avec le temps. À ce phénomène naturel, s'ajoute aussi la pratique de l'escalade avec le brossage intensif qui l'abîme également. L'ONF en accord avec le COSIROC et la commune de Larchant retire le Rocher de l'Éléphant, en forêt de la Commanderie, des sites officiels d'escalade.

En 2018, une expertise géologique a été demandée par l'ONF. Si les fissures existent depuis longtemps, elles se sont accentuées ces dernières années. Le grès friable à cet endroit fragilise le rocher dont une partie menace de céder. Le passage répété du public au pied du rocher (piétinement, frottement) a détruit la végétation. Moins protégé contre l'érosion, le sol se dénude. Lorsqu'il pleut, l'eau en ruisselant retire le sable qui ne stabilise plus suffisamment une partie du rocher.



RALENTIR LE DÉPLACEMENT DU SABLE

Au regard du danger qu'il peut représenter, l'ONF entend sécuriser ce secteur recevant du public. Les travaux consistant à sécuriser et à préserver le rocher de l'Éléphant débuteront le 8 mars 2021. Différentes interventions sont prévues (cf. schémas) :

- Mise en place d'un cerclage composé de petits blocs de grès semi enterrés autour du rocher avec apport de sable pour consolider le rocher et éviter qu'il ne bascule.
- Fermeture d'une zone érodée à proximité afin que la végétation reprenne ses droits et stabilise le sol.

Le coût de cette opération, financée par la région Île-de-France, le conseil départemental de Seine-et-Marne et l'ONF s'élève à environ 24 000 euros.

MODIFIER LE BALISAGE DU CIRCUIT D'ESCALADE

Le comité de défense des sites et rochers d'escalade (COSIROC) déplacera les départs officiels de circuits d'escalade sur un autre rocher. En conséquence, le balisage sur l'Éléphant sera définitivement retiré. Ces travaux conduiront à

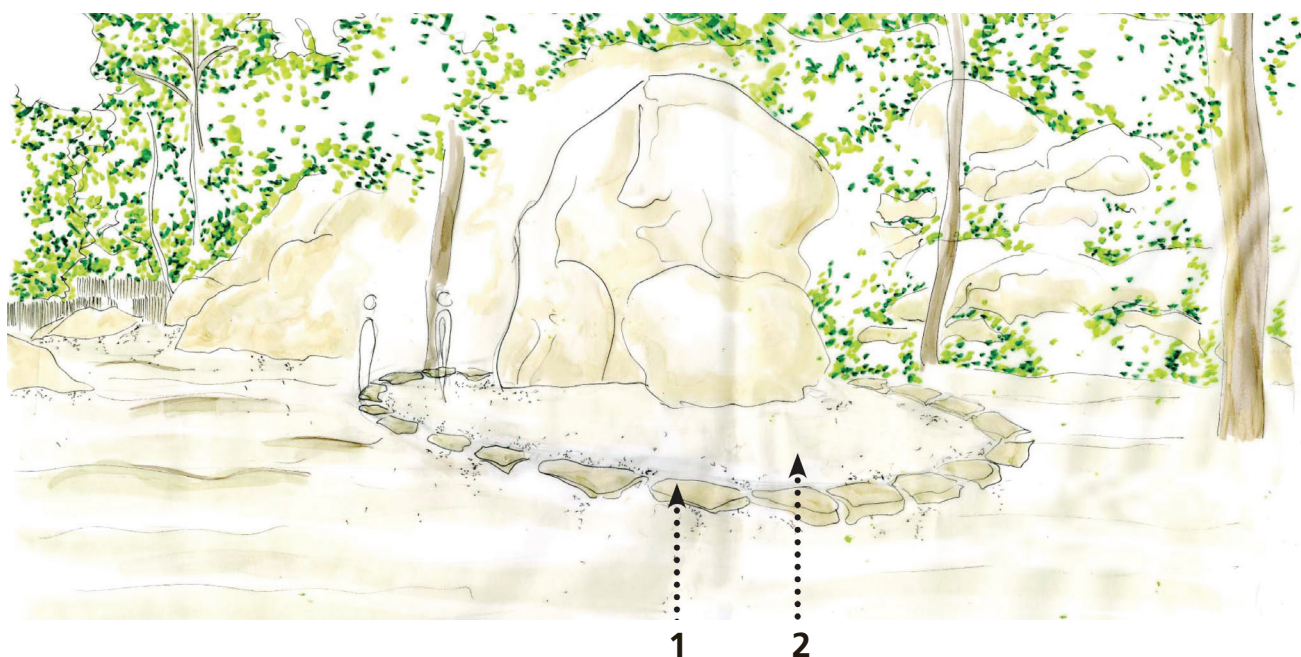
Avec 22 000 hectares, les forêts domaniales de la Commanderie, des Trois-Pignons et de Fontainebleau accueillent plusieurs millions de visites annuelles. Grâce à leurs chaos rocheux, elles trônent parmi les sites naturels les plus prisés par les grimpeurs du monde entier. Chaque année, environ 1 à 2 millions de personnes s'adonnent à l'escalade de blocs. Cet engouement ne retombe pas mais s'intensifie avec le développement des salles en Île-de-France. Face à la demande toujours plus croissante de loisirs et sports de nature, l'enjeu est de taille sur les sites d'escalade : accueillir les pratiquants en toute sécurité, les orienter, leur offrir des parcours entretenus, tout en veillant au respect des autres usages et à la protection du milieu naturel. Au total, 56 sites gréseaux balisés comprenant 180 circuits (autorisés) s'étendent sur plus de 300 ha.

modifier définitivement le tracé du sentier pédestre de grande randonnée de quelques mètres. Le CODERANDO se chargera d'assurer le nouveau balisage.

Installé en face du rocher, un panneau touristique, élaboré avec la mairie et les associations locales, valorisera l'histoire de ce site remarquable, tout en rappelant l'interdiction d'escalader le rocher de l'éléphant.

Ces actions, modifieront les habitudes des grimpeurs, il n'en demeure pas moins qu'elles s'avèrent nécessaires pour conserver durablement ce patrimoine de la forêt de la Commanderie.

ILLUSTRATION DES TRAVAUX PERMETTANT DIMINUER L'ÉROSION



RALENTIR LE DÉPLACEMENT DU SABLE

- 1- DÉLIMITATION DU SECTEUR À PRÉSERVER PAR LA MISE EN PLACE DES BLOCS DE ROCHERS PLATS
- 2 - APPORT DU SABLE CORRESPONDANT AU VOLUME MANQUANT AUTOUR DU ROCHER



ECARTER LE FLUX PIÉTON À PROXIMITÉ DU ROCHER ÉLÉPHANT

- > MISE EN DÉFENS POUR RECONSTITUER UN ILÔT VÉGÉTALISÉ À CÔTÉ DU ROCHER
- > MODIFICATION DU TRACÉ PÉDESTRE